

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 23 juin 2026 -

Présidence de Monsieur Olivier RIOULT, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 36 membres.

26/043/VAT

DGA VILLE PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE - DIRECTION LIEN SOCIAL VIE ASSOCIATIVE ENGAGEMENT CITOYEN - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur de la vie locale et des célébrations – 1ère répartition 2026.

2026-789-DGAJS-DLSVAEC

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille s'est engagée dans un projet politique, qui vise à faire de Marseille une ville plus juste, plus verte, plus proche et plus démocratique. La politique sociale mise en œuvre par la Ville s'inscrit dans cette perspective à laquelle elle entend contribuer de façon déterminante.

C'est ainsi que la Ville a décidé d'aider certaines associations qui, dans notre cité, œuvrent en faveur des Marseillaises et des Marseillais en s'investissant dans des domaines variés tels que :

- les actions à vocation pluri et intergénérationnelle concourant au travail de mémoire et à l'histoire d'un quartier, d'un arrondissement ou de la commune ;
- les actions de proximité contribuant à fédérer les habitants autour d'une dynamique locale ;
- les initiatives qui favorisent la célébration d'un évènement majeur dans un esprit de convivialité ;
- les actions visant à aborder et à traiter les problématiques quotidiennes des Marseillaises et des Marseillais dans une démarche d'intérêt général ;
- les manifestations ou évènements à dimension locale autour d'une approche thématique spécifique.

Après examen des dossiers qui nous sont parvenus, une répartition des crédits de l'année 2026, d'un montant de 14 600 Euros (quatorze mille six cents Euros), dont 4 500 Euros (quatre mille cinq cents Euros) pour deux associations de notre secteur, est soumise à notre approbation.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 Des subventions sont attribuées à des associations de notre secteur œuvrant en faveur des personnes résidant dans notre cité au titre de l'année 2026 et dans le cadre d'une première répartition de crédits :

Tiers	Association	Adresse	Dossier n°	Objet de la demande	Montant en euros
N° en cours de création	Centre d'Intérêt de Quartier de la Pomme	Résidence les Faïenciers II Bât D 49 traverse de la Dominique 13011 Marseille	0001242 6	Suite de la Célébration du centenaire du CIQ de la Pomme	2 000
N° en	Comité d'Intérêt de	11 boulevard			

cours de création	Quartier La Pommeraie	Ysnard La Pommeraie 13011 Marseille	0001633 1	80 ans du CIQ de la Pommeraie	2 500
-------------------	-----------------------	--	--------------	-------------------------------	-------

ARTICLE 2 Le montant de la dépense, soit 14 600 Euros (quatorze mille six cents Euros), dont 4 500 Euros (quatre mille cinq cents Euros) pour deux associations de notre secteur, sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2026, article 65748.1, fonction 020, service 03032, action 13900914. Mesure Subventions aux associations en soutien à la vie locale (CIQ).

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité
Déport de Jean-Marc SIGNES**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Olivier RIOULT**